



ELECTION 2023 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAES LISTE DE CANDIDATS

A TRANSMETTRE AU SECRETARIAT POUR LES ELECTIONS

Soit par mail : elections@caes.cnrs.fr

Soit par dépôt : 2 Allée Georges Méliès 94306 Vincennes Cedex

Vous devez obligatoirement fournir :

- Au plus tard le **22 mars 2023 17h** (*par dépôt, courriel au pôle élections CAES*) : elections@caes.cnrs.fr
- o la présente liste de candidats complétée et signée par le délégué de liste
- o la liste des candidats qui sera remise aux électeurs
- o les déclarations de candidatures signées par chacun des candidats
- o le mandat du syndicat désignant le délégué de liste
- o la profession de foi de la liste au format PDF exclusivement sur un format A4 couleur recto/verso pour un poids ne dépassant pas les 2 Mo (toutes les marges 2cm) (nom de la liste en tête recto et pied de page verso)
- o Le logo de la liste dans un format d'image (png à privilégier) et dans une forme carrée (longueur = hauteur) de 200 x 200 pixels

CAES

Nom de la liste :

Inscrire les candidats dans l'ordre de présentation

Coordonnées du délégué de liste

NOM :

Prénom :

Unité/Service :

Mèl :

Téléphone :

Je certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus

A

le :

Signature

Le CAES DU CNRS collecte & traite vos données personnelles afin de réaliser les élections du Conseil d'Administration. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courriel à l'adresse suivante DPO : donneespersonnelles@caes.cnrs.fr ou par courrier recommandé à l'adresse : 2 allée Georges Méliès 94300 Vincennes.

La durée de conservation des images des procès-verbaux et des données relatives à la personne à contacter n'excède pas 8 ans. Elle est ramenée à 60 jours après la date de publication des résultats pour les données relatives au responsable de l'élection, aux organisations syndicales, aux candidats et aux membres du bureau de vote.

N°	Civilité	NOM	Prénom	Identifiant électoral (cf liste électorale) https://admirh.caes.cnrs.fr/election_ca
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				